

## **Le Mantais Adolphe Jaouen prisonnier de guerre évadé**

### **Mobilisé à 26 ans**

Né à Ploujean dans le Finistère en 1913, il est chaudronnier à La Cellophane, marié et père de deux enfants : Jacques (6 ans) et Denise (4 ans). Avec son épouse Simone, sans emploi, ils habitent au 37 rue des Métiers à Mantes-la-Jolie. Il ne les reverra pas de sitôt et ne retrouvera pas avant bien longtemps son emploi.

Adolphe Jaouen est mobilisé le 3 septembre 1939. Il rejoint le fort de Vincennes pour la 270<sup>e</sup> section automobile de munitions (SAM), au sein de l'artillerie de la 70<sup>e</sup> Division d'Infanterie (DI). La 270<sup>e</sup> SAM se compose de chauffeurs et d'artificiers. Adolphe Jaouen, sans permis de conduire, est artificier de 2<sup>e</sup> classe.

### **« La drôle de guerre »**

L'Armée française, supérieure en nombre et en matériel, face à la Wehrmacht engageant le gros de ses troupes en Pologne, se cantonne à la frontière. Les Français conquièrent quelques villages allemands. Mais dès le 9 septembre 1939, ils sont sommés de revenir à leur position défensive. Ainsi, la 70<sup>e</sup> Division d'infanterie d'Adolphe Jaouen est en réserve, à l'arrière du front.

La 70<sup>e</sup> DI comprend deux sections automobiles de munitions, un bataillon d'ouvriers artilleurs, les 223<sup>e</sup> et 279<sup>e</sup> régiment d'infanterie, la 44<sup>e</sup> demi-brigade de chasseurs à pied, le 68<sup>e</sup> régiment d'artillerie légère, le 268<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde et le 51<sup>e</sup> groupe de reconnaissance d'infanterie. Mais chaque unité reste dans son cantonnement respectif.

### **La bataille de France**

Après l'invasion des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg, l'offensive nazie débute en France le 10 mai 1940 et met fin à la « *drôle de guerre* ». Enfin, la 70<sup>e</sup> DI se met en mouvement au sein de la 5<sup>e</sup> Armée française.

L'attaque allemande en Belgique piège les meilleurs forces françaises et britanniques. Celles-ci refluent vers Dunkerque où elles sont encerclées et réduites à s'embarquer pour l'Angleterre. Sur le front Est, le 13 mai, les Allemands traversent la forêt des Ardennes réputée infranchissable par l'état-major français. La 5<sup>e</sup> Armée, encerclée, se rend. Adolphe Jaouen est fait prisonnier.

### **Prisonnier de guerre en France**

Sont capturés 1 845 000 soldats et Mantes recense plus de 450 prisonniers de guerre. Adolphe Jaouen est emprisonné dans un frontstalag en France, réservé à la troupe et aux sous-officiers.

Ces camps portent un numéro et une lettre. Pour Adolphe Jaouen : stalag 4-B, centre de tri de la 4<sup>e</sup> région militaire allemande.

Un sort particulier est réservé aux originaires des colonies françaises. Ils sont emprisonnés en France ou exécutés sur-le-champ pour ne pas contaminer la soi-disant pureté de la race aryenne. 22 frontstalags leurs sont réservés : sous administration militaire allemande jusqu'en 1943, puis française au titre de la collaboration avec le Reich nazi.

Tous les prisonniers sont dirigés vers des lieux de rassemblement (dulag) où ils déposent tout leur équipement au profit de l'armée allemande. Ils ont été dépossédés au départ de leurs armes légères.

Des pancartes, au bord des routes, ordonnent « *de se rendre immédiatement au camp de rassemblement le plus proche où ils recevront de la nourriture* ». Interdiction de « *quitter les grandes routes et de mettre des habits civils* », sous peine d'être fusillés comme espions.

Troupeaux en uniformes dépareillés, mais peu surveillés, 44 000 Français s'en évadent. Cependant, l'immense majorité, depuis l'armistice, pense rejoindre bientôt sa famille. Adolphe Jaouen a toute confiance envers le vainqueur de Verdun lors de la dernière guerre.

Après une longue marche, il se retrouve dans une pâture encerclée par un cordon allemand. Combien sont-ils, prisonniers, sans boire ni manger, sans commandement car séparés de leurs officiers ?

Et voilà Adolphe Jaouen emprisonné dans le dulag de Poussay, longé au nord et à l'est par deux ruisseaux. L'herbe y est humide et la terre marécageuse aux abords des cours d'eaux. Au milieu de la nuit, la pluie et par endroits, 20 centimètres d'eau submergent la prairie. Une poignée de Français s'évade au nez et à la barbe des gardiens trempés eux aussi jusqu'aux os.

Le lendemain matin, les soldats originaires des colonies quittent le dulag sous les ordres de leurs sous-officiers français. Adolphe Jaouen rêve à sa prochaine démobilisation. Il se dit que les Allemands relâchent aussi Alsaciens et Mosellans. Mais qui subodore que ces soldats seront enrôlés de gré ou de force dans les forces armées hitlériennes ?

Après la pâture du dulag, à pied et sous bonne garde : le fronstalag 120 de Mirecourt.

La France est partagée en deux : la plus importante partie, sous occupation allemande ; l'autre, dite zone libre, administrée par Philippe Pétain qu'on doit dénommer « *Monsieur le Maréchal* ». Muni des pleins pouvoirs par les parlementaires de la III<sup>e</sup> République, il l'a renversée et va entrer en collaboration avec l'Allemagne hitlérienne, avec pour capitale Vichy.

Mais dans les colonnes de prisonniers, s'acheminant vers le village de Mirecourt, on professe encore que le Maréchal va les faire libérer.

Pour établir le fronstalag n°120, les Allemands ont réquisitionné l'hôpital psychiatrique, le 20 juin 1940, bien avant la signature de l'armistice. Ils ont commis des soldats des colonies françaises pour en faire un camp d'internement : barbelés de 2 mètres, projecteurs, miradors, guérites aux entrées, bâtiments pour les prisonniers. Les gardiens sont les Allemands des 3<sup>e</sup> et 365<sup>e</sup> bataillons de sécurité territoriale.

Le fronstalag n°120 dépend du haut-commandement allemand en France. Et les vainqueurs affirment aux vaincus qu'ils partiront en train pour l'Allemagne comme prisonniers de guerre. En attendant, ils travailleront dans des fermes jusqu'à 40 kilomètres de Mirecourt, sous la surveillance de sentinelles armées, pour ravitailler l'armée allemande.

De la paille pour dormir, un vêtement en guise d'oreiller. Plus de 356 000 prisonniers ont été internés dans ce fronstalag qui ferme le 27 février 1941.

René Bled, dans son carnet de campagne, raconte son quotidien à Mirecourt : « [...] *Le plus dur s'annonçait. Nous avions faim et, même avec de l'argent, il était difficile d'obtenir quoi que ce soit. D'ailleurs pour empêcher les évasions, on nous enlevait notre argent [...] Nous voilà de vrais bagnards derrière les barbelés. Vers le 2 juillet, je changeais de bâtiment et me retrouvais sans les copains. [...] Cette semaine [du 8 juillet] la maladie à la mode qui touchait un grand nombre d'entre nous, la dysenterie, à cause de la nourriture, mais surtout de l'eau m'avait aussi atteint. Sept jours, durant lesquels la tête et le corps étaient vides, pas costauds et en plus la fièvre qui nous obligeait à rester couchés, sans l'aide de médecin et de médicaments. [...]* ». Le 14 juillet 1940, permission est donnée d'écrire aux familles. L'intitulé est strict « *identification du soldat et de son régiment, Camp de Mirecourt (Vosges)* ». La carte est imprimée par la poste allemande.

### **Statut du prisonnier de guerre**

La Convention de Genève de 1929 institue la notion de puissance protectrice. Il s'agit d'une nation neutre qui garantit l'application de la Convention. Au début de la guerre, les prisonniers français sont sous la protection des États-Unis. Ceux-ci ont un ambassadeur auprès de Vichy et n'entrent en guerre contre le Reich que le 7 décembre 1941, après l'attaque japonaise sur Pearl Harbor.

Or, dès le 20 août 1940, le régime de Vichy charge Georges Scapini, député de Paris, de « *traiter avec le gouvernement allemand les questions relatives aux prisonniers de guerre, avec rang et prérogatives de ministre plénipotentiaire* ». Dès lors, les prisonniers ne relèvent plus de la

Convention de Genève, mais d'un accord d'État à État, prélude à la politique de collaboration instituée à Montoire, entre Hitler et Pétain, le 24 octobre 1940.

Georges Scapini, aveugle et invalide à 100% de la Première Guerre mondiale, est député du groupe des Indépendants, conservateur et nationaliste. Il glisse vers l'extrême droite et dirige le Comité France-Allemagne lorsque Hitler est chancelier du III<sup>e</sup> Reich. Sous Pétain, chargé d'améliorer le sort des prisonniers de guerre en Allemagne, il entérine toutes les violations allemandes sur la Convention de Genève. Il exige des prisonniers de ne pas tenter de s'évader. Jugé en 1949, mais réfugié en Suisse, il est condamné par contumace à 5 ans de travaux forcés. Revenu en France en 1952, il est acquitté par le Tribunal militaire de Paris.

En attendant, Adolphe Jaouen est incarcéré dans le frontstalag 120 à Mirecourt. Son transfert vers l'Allemagne s'organise : photographié pour la *Personalkarte*, fiche d'identité du prisonnier. Elle va suivre le prisonnier durant tous ses transferts en Allemagne. Adolphe Jaouen est immatriculé numéro 55 080, sur une plaquette en ferraille obligatoirement pendu à son cou.

Le prisonnier de guerre est inscrit sur la feuille n° 70, sans précision de date pour son départ. D'ailleurs, il ne se rappelle plus quand un train de marchandises l'emporte vers le Reich hitlérien. Il ne sait pas plus que le train roule vers le stalag 4-B.

En revanche, il se souvient du wagon français, pressé à coups de crosse par les soldats allemands pour monter dedans. Ce véhicule peut transporter 40 hommes et 8 chevaux en long. Aucun équidé ne part outre-Rhin, mais 50 prisonniers de guerre s'entassent dans chaque wagon.

On recherche une place près de la porte verrouillée, d'une latte disjointe ou sous les vantaux du haut à demi fermés, pour respirer un peu d'air frais. Mais les bonnes places sont rares. Pour le moment, aucun ne songe à s'allonger sur le plancher souillé par le transport de bêtes. Mais à force, chacun s'y fait, le périple ferroviaire s'éternisant en quatre jours et quatre nuits. Au milieu du wagon, un grand seau pour uriner. Pour les autres besoins naturels, le train stoppe en pleine campagne une fois par jour. Les prisonniers en descendent, armes légères et mitrailleuses allemandes pointées sur eux.

Lors de cet arrêt, distribution d'eau dans un bol en ferraille passé de main en main, dans la bousculade. Bientôt, rations de pain et de viande séchée, distribuées chichement au départ, ne sont plus qu'un lointain souvenir. A chaque arrêt, on essaye de dénicher des plantes comestibles mâchonnées comme des vaches en pâture.

Ces wagons découlent des obligations à l'égard du Reich nazi. Les conditions d'armistice offrent la SNCF à la politique nazie.

« *On vient de passer Strasbourg, on entre chez les Boches* », annonce un prisonnier, hissé près d'un vantail verrouillé à moitié pour ne pas mourir d'étouffement. Le Rhin franchi, le nom des gares allemandes défilent jusqu'à Neuburxdorf, dans la 4<sup>e</sup> région militaire du III<sup>e</sup> Reich.

De cette gare, une colonne de plus d'un millier de prisonniers, encadrée par des gardiens armés, marche jusqu'au stalag 4-B, sur la commune de Mühlberg-sur-Elbe. S'y entassent des milliers de prisonniers vaincus par l'Allemagne depuis septembre 1939.

Adolphe Jaouen raconte que trois prisonniers, décédés dans son wagon, ont été descendus au cours des haltes du train en pleine campagne. Qu'a-t-on fait de leurs cadavres ?

Autour de la figure tutélaire de Philippe Pétain, la propagande de Vichy fait de chaque prisonnier un fils de la nation française. Outre le service diplomatique de Georges Scapini différents organismes gouvernementaux se chargent de cela en France : *Secours national*, *la Famille du prisonnier de guerre*, le *Service des prisonniers de guerre* en zone contrôlée par Vichy « *pour centraliser et de traiter toutes les questions les concernant* ».

Et intervient dans les camps de prisonniers la Croix-Rouge internationale, comme « *intermédiaire neutre et impartial* ». Elle est reconnue par le Reich hitlérien et dispose d'un bureau à Berlin. Au contraire de la Mission Scapini d'obédience pétainiste et collaborationniste avec l'Allemagne nazie, la Croix-Rouge française lance un cri d'alarme à sa direction internationale, fin octobre 1940 : « *La situation matérielle de nos prisonniers de guerre est simplement*

*tragique et inquiétante. Ils manquent de tout et supportent un véritable régime d'extermination préméditée (...). »*

Après d'âpres discussions avec Berlin, la Croix-Rouge internationale visite des camps de prisonniers. Ses rapports sont sans ambiguïté : manque d'hygiène, rations alimentaires insuffisantes, travail des prisonniers contraire à la Convention de Genève.

En effet, les prisonniers de guerre, sauf leurs officiers et sous-officiers, peuvent travailler dans l'industrie ou l'agriculture sans participer à l'effort de guerre. Mais dans la pratique, le III<sup>e</sup> Reich développe une politique essentiellement tournée vers la guerre. Et si 5 à 10% des prisonniers demeurent dans les stalags, la grande majorité travaillent dans les Arbeitskommandos. Et les interventions de la Croix-Rouge en la matière restent lettres mortes auprès des autorités allemandes.

Les prisonniers représentent une précieuse ressource en main-d'œuvre dont le besoin croît tout au long de la guerre. Les autorités du Reich s'emploient à en tirer le maximum pour compenser les départs pour le front de leurs citoyens.

### **Stalag IV-B**

C'est un immense camp installé au milieu d'une plaine et entouré de barbelés de 2 mètres cinquante de hauteur. Une allée principale est bordée de 20 baraques disposées en 5 blocs de quatre. Des haut-parleurs diffusent musiques et messages en allemand. Adolphe Jaouen est affecté à une baraque en compagnie de 200 prisonniers, sous les ordres d'un sous-officier français. Celui-ci est accompagné d'un Allemand qui apprécie ses commandements et la discipline qu'il y fait régner.

Au petit bonheur la chance, chaque prisonnier, bousculé par le sous-officier, s'installe sur une paille dans un châlit en bois, avec deux couvertures. Le châlit est haut de trois niveaux avec des lits quadruples par niveau. L'ensemble est installé du même côté de la pièce. Au milieu de la baraque et face aux châlits, un four en brique. Chauffera-t-il la totalité de la baraque ?

Nul n'a le temps de s'interroger sur toute autre chose, l'adjudant français fait mettre tout le monde au garde-à-vous et redresser calot ou béret sur les têtes. Puis, comme dans une garnison française, quatre sergents vitupèrent pour que 200 prisonniers marchent au pas. Direction la cantine. Des « cuisiniers » servent un seau pour 10 prisonniers : de la soupe aux nouilles avec un peu de graisse et une boule de pain d'une centaine de grammes pour cinq. Les gamelles sont de facture française, récupérées par la Wehrmacht en France. C'est le premier repas chaud depuis le frontstalag n°120 dans les Vosges. Dès lors, tout a été englouti.

Avant de regagner les baraques, visite médicale par des médecins militaires français. On défile à un train d'enfer et en prime une vaccination par un infirmier. Adolphe Jaouen a l'impression que l'aiguille a transpercé son bras tant la blouse blanche a l'air plutôt d'un boucher.

Ensuite, consignés sanitaires dans les baraques fermées de l'extérieur. Avant cela, passage obligé par les latrines extérieures pour quatre baraquements, toujours sous la pression des sous-officiers français. « *Pour pisser la nuit, il y a des lavabos dans votre baraque* », rigole l'adjudant français.

L'artificier de 2<sup>e</sup> classe de la 270<sup>e</sup> SAM n'a reconnu personne de son unité parmi les prisonniers, sauf une poignée du 68<sup>e</sup> régiment d'artillerie, capturée avec lui dans les Vosges.

Mais Adolphe Jaouen fraternise avec un voisin de lit : Pierre Salic du 47<sup>e</sup> régiment d'infanterie, Breton comme lui. Il se dit que l'Allemagne cherche à rapatrier les originaires de Bretagne pour en faire un état indépendant et allié au III<sup>e</sup> Reich hitlérien. Même né à Ploujean, dans le Finistère, Adolphe Jaouen ne songe qu'à rejoindre Mantes-la-Jolie, son épouse Simone et ses deux enfants, sans ressources depuis qu'il ne travaille plus à la Cellophane. .

Avec l'extinction des feux, chacun s'est rencogné dans sa couche. On a gueulé ici ou là de ne pas pouvoir griller une cigarette. Mais de toute façon, lors de la fouille, tous les briquets ont été supprimés.

La nuit a été courte avec le chambardement de l'adjudant et de ses sous-fifres avant cinq heures du matin. Or qui dormait comme un loir, entre les fiévreux à cause du vaccin, se levant à tout moment pour boire dans les lavabos, en se cognant dans l'obscurité ? Et les prisonniers, emportés par la dysenterie, qui coururent vers les seaux, à grand bruit dans le silence du dortoir.

Cinq heures du matin, en rangs devant sa baraque respective : l'appel comme au régiment. L'adjudant compte et recompte sa troupe. Il annonce que certains seront transférés dans d'autres stalags en fonction des besoins en agriculture et en industrie du III<sup>e</sup> Reich. « *Le travail est obligatoire selon la convention de Genève et les accords de l'armistice entre la France et l'Allemagne* », énonce-t-il

Puis vient l'appel par un gradé allemand qui compte et recompte les prisonniers à son tour. Ouf, le nombre correspond à celui que lui a transmis l'adjudant par le biais d'un interprète.

Ensuite, la cantine pour le jus. Chaud bouillant, il ressemble à de la lavasse. Puis la baraque et interdiction d'en sortir de 7 heures 30 à 11 heures 30, et de 13 heures 30 à 16 heures 30. Des Allemands viennent chercher des prisonniers pour des corvées ou du travail hors du stalag.

A midi, seul repas solide de la journée : pommes de terre ou rutabagas, une fine tranche de lard et du pain de guerre. A 16 heures trente : du jus identique à celui du matin et une rondelle de saucisson. A cette heure, on peut faire ses emplettes au guichet de la cantine jusqu'à l'extinction des feux à vingt heures.

Avec peu d'argent en poche, Adolphe Jaouen et Pierre Salic, son voisin de lit, se sont cotisés pour du savon à barbe et un rasoir à lames. Sans miroir, ils se rasent mutuellement l'un après l'autre.

Adolphe Jaouen, un matin à l'appel, entend son transfert pour le stalag IV-G. Son copain Pierre Salic est aussi sur le départ. Rêve-t-il encore d'un rapatriement dans sa Bretagne natale ?

### **Stalag IV-G**

Il se situe au centre d'Oschatz, ville de 12 000 habitants dans la vallée de l'Elbe, entre Dresde et Leipzig et à 10 km de cette ville. Il emprisonne des soldats de toutes nationalités. La Mission Scapini y dénombre 16 792 prisonniers français au 5 juin 1943.

Adolphe Jaouen se souvient de son arrivée au stalag IV-G : « *Une douche obligatoire, puis une désinfection pour rechercher de la gale et d'autres vermines. J'ai reçu un pantalon en toile grossière et une chemise. Mon uniforme va au rebus, sauf ma capote, je le porte depuis septembre 1939. Pareil pour mes chaussettes, la même paire depuis ma mobilisation. Les Allemands me fournissent des chiffons à enrouler autour des pieds. Les prisonniers russes, lorsqu'ils vont arriver, les ont normalement à leurs pieds. Désormais pour tous, ce sont des « chaussettes russes ». Mon dortoir, c'est 20 matelas de paille et une couverture par personne. L'interprète nous dit que c'est du provisoire avant le transfert vers un kommando de travail.* »

Sur la nourriture, l'administration allemande règle quantité et qualité sur celles de la population civile allemande soumise à des tickets de rationnement, avec pour les prisonniers un coefficient de minoration de l'ordre de 10 à 20 %.

Mais la soupe de nouilles remplace très souvent les 100 g de viande et la ration de 10 g de café est toujours de l'ersatz, une pomme de terre à chaque repas, plutôt du rutabaga et 50 g de pain noir par jour. Au début, les Allemands fournissent 30 g de fromage et un peu de sucre. Mais dès l'attaque nazie contre l'URSS, plus rien de cela.

Le Reich hitlérien, pour cette main d'œuvre de prisonniers de guerre, autorise les colis alimentaires des familles. Mais la France est rationnée au profit de l'économie de guerre allemande. Le pays reverse le quart de l'ensemble de ses ressources à l'Allemagne national-socialiste, dont la majorité de ses ressources industrielles et agricoles.

La Croix-Rouge internationale livre des colis de vêtements. Mais dès que la guerre à l'Est s'amplifie, ils sont pillés par les Allemands.

## **Organisation du stalag**

Chaque camp dispose d'un « *Homme de confiance général* ». Il est proposé par la Mission Scapini après accord des autorités allemandes, parmi les sous-officiers engagés. Mais il est plutôt l'intermédiaire français dans l'organisation allemande du camp que le défenseur des droits des prisonniers de guerre. Polonais, Belges, Luxembourgeois, Néerlandais, Américains et Britanniques ont leur propre homme de confiance, les Soviétiques jamais.

Le service médical français est organisé par un sous-lieutenant, médecin dans le civil, l'aumônerie catholique par un curé.

Depuis le stalag, sur une carte préimprimée par le III<sup>e</sup> Reich, Adolphe Jaouen fait savoir, à son épouse, son camp d'internement et son matricule, pour recevoir colis et courriers, ceux-ci sous l'œil de la censure pétainiste. Mais les autorités allemandes peuvent interrompre ces envois.

Les colis sont ouverts par la Kriegsgefangenepost (correspondance des prisonniers de guerre). Sont formellement interdits tout instrument ou produit susceptible d'être utilisé comme armes ou de servir à des évasion et des sabotages : médicaments, produits chimiques, livres avec cartes géographiques, journaux étrangers, boussoles, sacs à dos, cartes géographiques, jumelles, loupes, lampes électriques, briquets, mèches, bougies, matières inflammables. Sont proscrits les vêtements civils, sauf du linge de corps, et de l'argent. Les colis sont limités à 5 kg tous les deux mois,

## **Kommando de travail**

Adolphe Jaouen part en camion pour une fonderie près de Leipzig, étroitement surveillé par des gardes armés. Son métier de chaudronnier le prédispose à cet emploi. Auparavant, sur le dos de son uniforme, les Allemands ont peint en lettres blanches *KG* pour prisonnier de guerre, *kriegsgefangener* en allemand. Et toujours pendu à son cou, son matricule n° 55 080. L'usine a passé un contrat avec la direction du stalag. Le salaire des prisonniers est versé au stalag qui en retire sa part et les industriels minorent le travail accompli : 67 % de celui d'un travailleur allemand. Et Adolphe Jaouen est rémunéré en « *marks de camp* », valables que dans les stalags

L'usine retient le repas de midi : de la soupe de pommes de terre avec du pain noir, un peu de margarine, pour 10 heures de travail journalier.

On sanctionne tout prisonnier coupable de « *fraterniser* » avec son voisin allemand. Existe, punition suprême, le sinistre stalag n° 325 de Kawa-Ruska pour le moindre refus de travailler. Et pour « *la pureté de la race aryenne* », tout contact avec une Allemande est passible de la peine de mort.

Adolphe Jaouen se souvient de la surveillance exercée par les ouvriers du parti nazi. Il se rappelle aussi la pancarte en allemand à l'entrée de la fonderie : « *tous les prisonniers de guerre - même français - sont membres de pays ennemis* ».

Cependant son sort, dans l'industrie allemande, n'a aucune équivalence avec celui des prisonniers soviétiques, considérés par le Reich hitlérien comme des sous-hommes.

Le stalag IV-G comprend 781 kommandos de travail.

Les batailles s'éternisant sur les fronts de l'URSS, pour les besoins en alimentation de l'armée allemande et à un degré moindre de la population civile rationnée, l'agriculture doit se développer de plus en plus. Les agriculteurs allemands en âge de combattre mobilisés, Adolphe Jaouen se retrouve dans un kommando de travail, au sein d'une ferme, dans les environs de Leipzig.

En 1942, plus de 57% des prisonniers français travaillent dans l'agriculture, 17% dans les mines, la métallurgie, la mécanique et la chimie, le restant dans les transports, le bâtiment ou la fabrication d'ustensiles.

Le 9 avril 1943, l'Allemagne, en accord avec l'État français, fait des prisonniers de guerre des « *travailleurs civils en congé de captivité* » dans les exploitations agricoles.

## Travail dans une ferme

La propagande nazie s'en félicite : « *Grâce aux mesures prises, les agriculteurs ont pu être assurés d'avoir des aides pour la récolte des pommes de terre, le déboisement des betteraves et la culture d'automne.* »

Ces prisonniers de guerre ont un avantage sur ceux demeurant dans les stalags. La plupart vit sur les installations agricoles. Ils sont bien moins rationnés en nourriture malgré des heures de travail exorbitantes. Si des soldats allemands gardent les grandes fermes, sur les autres installations, le fermier le plus âgé est le patron du kommando de travail, sous la supervision du responsable nazi du canton.

Dans ce cadre-là, Adolphe Jaouen travaille au sein d'une exploitation agricole, située à Sornzig. Lui et son copain du stalag IV-B, Pierre Salic, se lient d'amitié avec Hervé Daniel, natif de Tergnier dans l'Oise.

Adolphe Jaouen perçoit toujours un salaire minoré en « *marks de camp* » au taux plus faible que le reichsmark officiel. Enfin, stalag, Reichbank et sous-direction des prisonniers en France prélèvent commissions et frais de transfert.

Adolphe Jaouen adresse aux siens à Mantes une dizaine de mandats du 21 juillet 1941 au 26 juin 1943.

Son épouse Jaouen a été embauchée à la Cellophane comme soutien de famille. Son travail débute à 5 heures du matin dans l'atelier de découpe. Mais la fabrication s'interrompt parfois par manque d'entretien, le personnel qualifié prisonnier ou requis forcé en Allemagne.

Le labeur est long et pénible à la Cellophane. Ses enfants sont mis en nourrice chez sa belle-mère, dans l'immeuble du Couvent à Mantes. Simone Jaouen ne les voit qu'à la sortie des classes du soir, Puis, elle s'en retourne seule dans son appartement rue des Métiers.

Le III<sup>e</sup> Reich somme l'usine de fabriquer majoritairement de la fibranne. La production atteint son apogée en 1942. Simone Jaouen en découpe pour les parachutes de l'armée allemande et l'usine est entièrement vouée à l'économie de guerre nazie.

De ce fait, renseignée par la Résistance, l'aviation britannique la bombarde dès août 1941. La presse régionale collaborationniste stigmatise les forces alliées. Mis en congé sans solde lors des arrêts de l'usine, c'est le temps des vaches maigres pour Simone Jaouen et ses deux enfants. Pour autant, son époux reçoit des colis, notamment du chocolat, pris sur les tickets de rationnement de ses enfants Jacques et Denise.

Le 22 novembre 1942, la Résistance incendie le magasin de pâte de bois. La production de l'entreprise baisse de 50%. A nouveau, la presse collaborationniste s'enflamme contre les Alliés et leurs supplétifs « *terroristes* » qui minent l'action du Maréchal.

En mars 1944, le charbon manque à la Cellophane. La production ralentit considérablement. Simone Jaouen en profite. Elle enveloppe dans de la pellicule un plan pour que son mari s'évade d'Allemagne. Ces coordonnées lui ont été fournis par Raymond Le Chanu, un cousin, prisonnier dans le stalag IV-G et qui s'en échappa pour se cacher à Mantes.

La pellicule cellulosique rend le document d'évasion étanche dans le fond d'une conserve de petits pois. Un ouvrier a serti en catimini le couvercle. Le colis est envoyé au stalag par l'intermédiaire du Comité social pétainiste de la Cellophane.

Il est adressé à la « *Kriegsgeliefangenenpost Deutschland* », il ne reste plus que la prière à Simone Jaouen pour espérer.

## Le journal du stalag

Adolphe Jaouen est-il lecteur assidu du journal qui paraît dans le stalag IV-G ? Mensuel, *Servir* est le fer de lance de la propagande pétainiste.

L'Homme de confiance signe ainsi l'éditorial du premier numéro de l'année 1943 : « (...) *Le chemin que parcourt la France est hérissé d'obstacles et de difficultés. Mais la France vit. Son*

*Chef se tient toujours « debout sous l'orage ». (...) Que nos sacrifices ne soient pas vains. Unissons nos efforts et forgeons nos volontés dans le recueillement de notre captivité et dans l'esprit de la Révolution Nationale pour que nous soyons prêts à « Servir ». (...) Que 1943 soit l'année du retour. Qu'en attendant ce grand jour nous soyons en grande santé pour qu'au retour, tous unis derrière le Chef, nous mettions nos bras et nos cœurs au service du Pays, pour que surgisse une France plus belle et plus rayonnante. »*

En février 1943, le gouvernement collaborationniste promulgue le STO. En effet, la *Relève*, qui devait faire revenir un prisonnier pour 3 ouvriers volontaires en Allemagne, reste un échec. Les travailleurs français n'ont pas cru à un paradis en Allemagne nazie. Surtout, le III<sup>e</sup> Reich ne tient pas sa parole. A peine une douzaine de prisonniers mantais revient, même si la municipalité exprime « *profond attachement* » et « *entier dévouement* » au gouvernement français, dans le *Journal de Mantes* du 27 mai 1942.

Mais en octobre 1942, c'est l'offensive britannique en Afrique du Nord et le débarquement allié dans les colonies françaises au Maroc et en Algérie. En représailles, le III<sup>e</sup> Reich envahit la zone dite libre gouvernée par l'État français. En URSS, l'Armée rouge débute son offensive victorieuse. En décembre 1942, une force navale allemande est battue en mer de Barents.

A l'intérieur du stalag IV-G, le *Mouvement Pétain pour les prisonniers de guerre* claironne ainsi : « *Nous avons toujours cru, et croyons plus que jamais, l'union autour du Maréchal indispensable au service de la France. (...) Les années d'exil que nous vivons, auront trempé des caractères qui émergeront. Ces hommes-là, à la terre recréeront la paysannerie française ; à l'usine, ils se donneront pour tâche, au sein des syndicats et dans le cadre de la Charte du Travail, de rendre au Travail sa vraie place. (...)* »

### **En congé de captivité**

Par la loi du 16 février 1943, l'État français décrète le service du travail obligatoire des Français en Allemagne. De la même façon, près de 200 000 prisonniers de guerre sont transformés en « *travailleurs civils en congé de captivité* ». Politique avantageuse pour le Reich hitlérien : les 30 000 soldats allemands, chargés de les surveiller, rejoignent les fronts ouverts par l'Allemagne nazie.

Adolphe Jaouen et ses deux camarades, mis en congé de captivité, reçoivent un passeport de travailleurs étrangers en Allemagne : le *Frendenpass*, visé par l'administration nazie de Leipzig. Ce passeport est valable du 14 novembre 1943 au 14 novembre 1945.

Le prisonnier, versé dans la catégorie « *travailleur libre en congé de captivité* », envoie 4 mandats mensuels à son épouse, le dernier daté du 16 novembre 1943. Janvier 1944, Adolphe Jaouen s'évade d'Allemagne.

Les prisonniers en congé de captivité ont rendu leurs effets militaires marqués des lettres KG et leurs familles sont tenues de leur adresser des vêtements civils. Théoriquement, le gouvernement pétainiste y fait imprimer une marque distinctive aux couleurs nationales. Dans les industries d'armement, les prisonniers la portent. Or dans l'agriculture, notamment dans les petites et moyennes exploitations, elle est oubliée. En effet, les prisonniers de guerre, transformés en « *travailleurs libres* », sont parfaitement reconnaissables par leurs employeurs allemands.

Désormais, Adolphe Jaouen est payé en vrais marks et plus en marks de camp. Il fait transférer son salaire de la Deustchebank au Crédit Lyonnais en France, banque qui collabore avec le III<sup>e</sup> Reich. Il ne passe donc plus par la sous-direction pétainiste aux prisonniers de guerre.

Le prisonnier en congé de captivité peut solliciter une permission pour son pays. Au passage de la frontière, avec son passeport spécial de travailleur étranger, il doit présenter un laissez-passer. Tout manquement à cette règle, ou absent de son travail sans autorisation, il est passible d'actes illicites devant un tribunal allemand.

Mais par le biais de ce passeport pour travailleur étranger en Allemagne, Adolphe Jaouen, Pierre Salic et Hervé Daniel s'évadent et regagnent la France en avril 1944.



## Évasion

Selon les clauses imposées à la France, le pays doit fournir chaque mois 60 000 t de phosphate, 40 000 t de minerai, 40 000 t de tabac, 10 000 t de produits coloniaux et 85 000 t de fruits espagnols et italiens. Toutes ces marchandises transitent outre-Rhin sur des wagons affrétés par la SNCF.

Au fur et à mesure que le III<sup>e</sup> Reich étend la guerre dans le monde, le pillage de l'économie française s'accélère. Des trains entiers de marchandises roulent vers l'Allemagne, puis retournent en France à vide. Le triage de Leipzig est particulièrement concerné par ce flux ferroviaire. Mais fin 1943, avec la maîtrise de l'air, les bombardements alliés s'accroissent sur des villes, des zones industrielles et les voies de communication ennemies.

Adolphe Jaouen, Pierre Salic et Hervé Daniel vont profiter d'un bombardement sur Leipzig pour s'évader.

Adolphe Jaouen ne recevra jamais la boîte de conserves confectionnée par son épouse, avec dissimulé dedans un itinéraire d'évasion. Lui et ses deux camarades se sont hissés à bord d'un wagon. Un train de marchandises est en attente dans un triage secondaire de Leipzig. Il doit s'acheminer à vide pour la France. « *Frankreich* » disent les étiquettes en allemand.

Les trois évadés connaissent Leipzig et ses faubourgs. Vêtu en civil, avec leur passeport spécifique, ils circulent librement dans toute cette zone, chaque dimanche, jour de repos. Et à chaque contrôle par la police, ils exhibent leur passeport dûment authentifié par le Reich avec le certificat prouvant qu'ils travaillent dans une ferme toute proche.

Pour s'être approchés du triage, ils connaissent dans quel sens circulent les trains vers la France. Un bombardement sur Leipzig, le 4 décembre 1943 vers 3 h du matin, a attisé leur désir d'évasion. Durant l'alerte, toutes les lumières s'éteignent et le triage, près de leur ferme, reste longtemps dans l'obscurité. Et durant l'alerte aérienne, les cheminots allemands se claquent dans leurs casernes.

Janvier 1944, au cours d'un nouveau raid nocturne sur Leipzig, dans cet espace éteint, trois Français tentent leur chance, au péril de leur vie. Ils s'infiltrèrent dans le triage et s'engouffrent dans un wagon de marchandises étiqueté en direction de la liberté.

L'alerte terminée, le service ferroviaire reprend. Par crainte d'un autre bombardement, on évacue les trains vers des endroits plus sûrs. Par chance, le wagon, avec trois évadés à bord, s'ébranle dans le petit matin. La grande aventure commence pour Adolphe Jaouen, Pierre Salic et Daniel Hervé. Désormais, il faut franchir tous les innombrables obstacles en Allemagne nazie et parvenir en France occupée, avec pour unique boussole, l'étiquette « *Frankreich* » placardée sur leur wagon.

S'évader de l'Allemagne nazie, dont on ne maîtrise pas la langue, relève d'un extraordinaire courage. Les statistiques du ministère des Anciens combattants recensent à peine 70 000 évasions réussies, soit moins de 5% des prisonniers de guerre. Si les trois évadés sont repris, c'est l'exécution sur-le-champ ou l'emprisonnement à Rawa-Ruska, le sinistre stalag 325, en Galicie polonaise.

Avant de désertir la ferme, les trois fugitifs avaient enfoui dans une musette des biscuits et de la viande séchée. Sur eux, plus d'uniforme marqué KG, mais les vêtements civils envoyés par leurs familles depuis qu'ils sont « *travailleurs libres en congé de captivité* ». Mais le froid est ardent et transperce chandails, tricots de corps, pantalons et vestes en grosse toile. A leurs pieds, leurs inséparables chaussettes russes sous les godillots grossiers fournis par les Allemands.

Le wagon, en partance pour la France, est en bois et non chauffé. Il faut bâillonner la bouche de Pierre Salic qui endure le pire mal sous ce temps glacial. Et l'effroi tenaille à chaque arrêt du train. S'ils étaient découverts, leur passeport de travailleur étranger dans le Reich allemand serait-il un sésame ?

Mais le convoi de marchandises roule sans encombre vers la France. Les employés de la Deutsche-Bahn n'y prête guère attention. Après les terribles bombardements sur l'Allemagne nazie, il faut ramener de France matières premières et nourritures par le rail. Cependant, les évadés sont terrifiés à chaque changement de locomotive. Un Allemand pourrait s'aviser à jeter un œil dans leur wagon.

Or, après les accents allemands autour du convoi lorsque le train stoppe, voilà enfin celui de la France résonnant aux oreilles des trois évadés. Mais il ne faut pas se découvrir pour autant, des soldats ennemis peuvent être présents dans ce triage. On espère la nuit tombée pour entrouvrir avec prudence la porte du wagon. Mais l'éclat d'une lampe fusille trois regards hagards. Non, c'est un cheminot français qui les dirige pour sortir sans encombre du triage. Adolphe Jaouen, Pierre Salic et Hervé Daniel ne l'ont pas questionné plus pour prendre la poudre d'escampette. Malheur, dehors, dans le petit jour naissant, deux policiers à vélo les surprennent. Français, sont-ils sous la coupes du III<sup>e</sup> Reich nazi ? Non, encore des patriotes en ces gardiens de la paix. Grâce à leurs conseils, Adolphe Jaouen, Pierre Salic et Hervé Daniel, retrouvent une gare pour leur destination finale, sans rencontrer le moindre traquenard.

Pour autant, le premier nommé n'en mène pas large, rendu dans la salle des pas perdus de Paris-Saint-Lazare. Pas un sou en poche pour un billet de train. S'il se fait surprendre, il brandirait son passeport légal de travailleur étranger en Allemagne. Son statut peut ouvrir une permission en France. Pour autant, sur lui, aucun sauf-conduit pour retrouver la mère patrie.

La peur au ventre, mais en contenant ces affres sur ses traits, le fugitif se dirige à pas comptés vers le cheminot qui contrôle le départ de l'omnibus pour Mantes. Les Allemands surveillent plutôt l'arrivée des trains en gare. Sa musette en bandoulière, l'évadé d'Allemagne passera-t-il tel un ouvrier partant au travail ? A l'évidence, parmi les travailleurs qui montent dans ce train, le cheminot ne le reconnaît pas ainsi. Mais il poinçonne pourtant un billet imaginaire, comme s'il existait.

Adolphe Jaouen s'est assis sur la banquette en bois d'un compartiment de 3<sup>e</sup> classe. Dans cette voiture, aucun Allemand. Mais son esprit est torturé.

Il ne connaît plus rien de la vie française depuis sa mobilisation sous les drapeaux au début de septembre 1939. Comment ont grandi ses deux enfants depuis cette époque ? Ensuite, ce fut sa captivité par la Wehrmacht, puis l'emprisonnement en Allemagne. Mais avant cela, il sut que le maréchal Pétain sollicitait un armistice à l'ennemi héréditaire de la France. Puis, dans le stalag IV-B, il apprit que le vainqueur de Verdun était devenu le Chef de l'État français. Et le premier colis reçu, derrière des barbelés, provint de Vichy, siège du gouvernement pétainiste. En fait de colis, ce fut une petite caisse en bois contenant des biscuits de guerre et de la propagande pour « *le Maréchal* » et sa « *Révolution nationale* ».

Les colis Pétain se sont vite taris, remplacés par ceux de la Croix-Rouge et de son épouse. Et le courrier de sa femme sont les uniques liens avec le quotidien des siens. Mais aucun mot sur la situation dans la France occupée : censure pétainiste oblige. Dès lors, dans le train qui l'em-mène vers Mantes, mille et une questions fourmillent dans la tête d'Adolphe Jaouen. Et parviendra-t-il à serrer toute sa maisonnée dans ses bras sans être arrêté par les Allemands ?

Mais sans anicroche, il est descendu à Mantes-Station, dernière gare avant le terminus du train. Pas de cheminot contrôlant les rares voyageurs descendus, ni même un policier en haut de la passerelle.

Vite, il se presse dans le boulevard Georges-Duhamel. Il escompte entrer au numéro 13, dans l'immeuble collectif élevé sur l'ancien couvent des Bénédictines. Il y a vécu lors de son enfance et jusqu' à son mariage. Là, logent sa mère, Jeanne-Yvonne Denmat, à laquelle sont confiés la garde de ses deux enfants depuis que son épouse est ouvrière à la Cellophane. Habitent également là Yvonne Jaouen, la plus jeune de ses sœurs, ainsi que Jacquot Le Doher, fils de sa sœur Jeanne. A cette époque, son père, Adolphe Alexandre Jaouen, est décédé depuis le 13 octobre 1938.

Émotion incommensurable sur le pas de l'immeuble, l'évadé embrasse sa fille Denise rentrant de l'école. Il ne l'avait revue que pour une brève permission, durant la « *drôle de guerre* », à la Noël 1939.

### **Libre**

Sa mère s'empresse autour de lui. Elle a fouillé dans le buffet le peu fourni par les tickets de rationnement pour le requinquer. Puis un blaireau, un rasoir et du savon à barbe pour rafraîchir un visage quelque peu exténué. Des vêtements repassés retirés de l'armoire, mélange de son mari défunt et de son fils Hervé, requis pour le Service du travail obligatoire en Allemagne.

Hervé Jaouen, né en 1920, fut de la première classe d'âge déporté pour le travail forcé dans le III<sup>e</sup> Reich nazie par la France pétainiste, malgré qu'il ait la charge de sa mère, de sa sœur Yvonne et de son jeune neveu. Depuis son transfert dans une usine d'armement de la SS, Simone, sa belle-sœur, fait bouillir la marmite pour toute la famille, avec l'aide des mandats envoyés par son mari prisonnier de guerre.

Jacques et Denise, les deux enfants d'Adolphe et de Simone Jaouen, ne finissent pas leur scolarité en 1944, après l'évasion de leur père. La famille juge prudent de désertir la ville. Mantes est sous occupation allemande et les Français collaborationnistes tiennent le haut du pavé : les loups seraient facilement aux trousses de l'évadé.

La cousine de Simone Jaouen fait les marchés à Mantes et approvisionne les épiciers de la ville. Maria Heude vend légumes et volailles de sa ferme des Carrières, située en limite de l'Eure et de Seine-et-Oise. Son époux prisonnier en Allemagne, son vieux beau-père la seconde. Heureusement, pour écouler les produits de la ferme, Maria Heude possède le permis de conduire. Elle dispose d'un ausweis pour circuler dans sa camionnette : deux sésames importants à cette époque

Après le marché de ce jour, elle embarque tout ce petit monde dans son véhicule bâché. De ce fait, à l'abri des regards malveillants, Adolphe Jaouen recouvre la liberté en œuvrant dans la ferme, loin des regards suspicieux français et de quelques patrouilles allemandes. La ferme des Carrières s'isole au milieu d'une plaine agricole normande, éloignée de toute forêt d'envergure pouvant dissimuler un foyer de résistants.

### **Mantes bombardée**

Mais préparant le débarquement en Normandie, l'aviation alliée bombarde la ville et ses environs : 40 bombardements du jeudi 20 avril jusqu'au dimanche 13 août 1944. Même si le débarquement a lieu le 6 juin, les bombardiers alliés continuent de pilonner pour couper tout secours allemand vers la Normandie.

Le petit appartement d'Adolphe Jaouen et des siens, rue des Métiers à Mantes, a-t-il survécu à tous ces bombardement dont l'intensité résonne jusqu'à la ferme des Carrières ?

Adolphe Jaouen enfourche sa bicyclette et pose sa fille Denise sur le cadre : manière de tromper une patrouille allemande. Il coupe à travers champs pour atteindre une hauteur de laquelle se distingue Mantes. Il n'en aperçoit rien.

Lui et sa famille regagne Mantes en début septembre 1944. Fin août 1944, des soldats américains, parvenus jusqu'à la ferme des Carrières, leur signifient la libération de cette partie de la France. Mais Mantes recense 463 victimes civiles des bombardements, des usines et des quartiers sont anéantis. Or, dans la rue des Métiers, l'immeuble des Jaouen est demeuré intact.

### **Mantes libérée**

Les ultimes contre-attaques allemandes repoussées, la ville est libérée le 19 août 1944. Les troupes américaines installent leur PC dans l'immeuble du 5 rue Porte-aux-Saints. Le 25 août, le Mantois est entièrement libéré.

Le Comité clandestin régional de libération, dirigé par le communiste René Martin, installe Auguste Goust comme maire provisoire de Mantes. Le gouvernement pétainiste l'avait déchu de son mandat municipal pour son appartenance à la Franc-maçonnerie.

Un Conseil municipal provisoire de 26 membres se réunit le dimanche 24 septembre 1944.

### **Difficultés de vie**

Les époux Jaouen et leurs enfants ont regagné leur petit appartement rue des Métiers à Mantes. Comme nombre de leurs concitoyens, ils avaient imaginé, avec la libération de la ville, la disparition de toutes les difficultés subies durant la guerre. Ils sont profondément déçus : la situation s'est même dégradée en viandes, pain, textiles et charbon. Plus de sucre. Le savon introuvable, sauf un petit morceau par famille, noirâtre et qui mousse peu. Simone Jaouen continue à faire sa lessive avec des cendres de bois.

Le marché noir perdure. *Le Courrier de Mantes* révèle l'arrestation de personnes transportant des dizaines de kilos de viande. Alors que celle-ci abonde en Normandie, les Mantais ne perçoivent que des bons pour 100 grammes par semaine.

Les biscuits vitaminés journaliers sont réduits à 2 pour les enfants de 6 à 10 ans et à 4 pour ceux de plus de 10 ans. Le gaz n'est rétabli que pour Noël et c'est le 1<sup>er</sup> décembre 1949, que la France ne connaît plus de ticket de rationnement.

### **Reconstruction de la Cellophane**

Son épouse Simone y travaillait dès la captivité de son mari en Allemagne. L'usine tournait pour l'économie de guerre nazie et les femmes remplaçaient les ouvriers, prisonniers de guerre ou requis par le STO.

Si Adolphe Jaouen retrouve un poste à la Cellophane pour la reconstruire de l'usine, son épouse est licenciée le 30 avril 1945. Son certificat de travail, édité sous le régime pétainiste, n'utilise que du masculin. Il y est dit : « *Il nous quitte, ce jour, libre de tout engagement.* » .

Simone Jaouen, en cette période difficile de l'après-guerre, s'échine à faire des ménages sans être déclarée, pour le compte de quelque bourgeois. Elle tombe enceinte de son troisième enfant. Danielle, naît à Mantes, le 22 juin 1945.

### **Statut particulier**

Si les prisonniers de guerre sont bien accueillis par leurs familles, la population n'adopte pas ce même sentiment. A l'heure où se sacralise l'action de la Résistance contre l'occupant nazi et le régime de Vichy, on oublie leur incarcération dans le III<sup>e</sup> Reich hitlérien. On omet également qu'en mai-juin 1940, la courte bataille de France fit plus de 100 000 soldats français morts et que l'ennemi y a subi des pertes sévères. On en vient même à comparer le meilleur sort des prisonniers de guerre avec celui des rescapés des camps nazis de concentration.

Cependant, le gouvernement provisoire français, par son ordonnance du 8 mai 1945, accorde à tout prisonnier de guerre une allocation dite « *d'accueil* » de 1 000 francs de l'époque. De plus, est accordée une indemnité dite de « *congé de libération* » égale à un mois moyen de salaire dans le département où le prisonnier habite.

Or Adolphe Jaouen, évadé, n'a pas été répertorié par les services français qui reçoivent les prisonniers de guerre de retour d'Allemagne.

Ce rapatriement est mis au point par le ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés. Mais dans la destruction quasi-totale de l'Allemagne nazie, le retour en France s'avère difficile et long. Pour les prisonniers de guerre, il ne s'achève que fin juillet 1945.

Le gouvernement provisoire a ordonné la campagne « *Retour à la vie* » pour sensibiliser les Français et favoriser la solidarité. Mais le pays oublie ses soldats vaincus, les rescapés du travail forcé en Allemagne et les survivants des camps de concentration nazis.

Évadé, Adolphe Jaouen en subit les conséquences pour recevoir ses droits : il n'a pas été recensé en gare d'Orsay, encore moins par le centre départemental de Seine-et-Oise. Par le cousin de son épouse, Raymond Le Chanu, également évadé de guerre, il adhère à l'*Union nationale des évadés de guerre*, se sentant profondément déconsidéré par la France d'après-guerre. Finalement, Adolphe Jaouen, après diverses interventions, obtient ses droits de prisonnier de guerre. Il devient même titulaire de la Médaille d'évadés de guerre.

### **Municipales de 1945**

Les 29 avril et 13 mai, pour la première fois, les femmes sont électrices et éligibles. Cinq listes se présentent à Mantes : communiste ; socialiste ; droite républicaine ; défense démocratique, liste incomplète. Et se présente également la liste des prisonniers de guerre parmi laquelle Adolphe Jaouen.

Parmi ses 26 membres, le Conseil municipal provisoire avait accordé trois places pour les prisonniers de guerre. Or, les premiers ne reviennent qu'en avril 1945. Dès lors, aucun prisonnier de guerre dans son fonctionnement.

Raison supplémentaire pour une liste de défense de ces soldats déconsidérés quelque peu par l'ensemble de la population.

Au 1<sup>er</sup> tour, la liste communiste arrive en deuxième position, derrière la droite. La liste des prisonniers de guerre arrive loin derrière, en queue des suffrages obtenus.

Au 2<sup>e</sup> tour, la gauche réunie est élue et le cheminot communiste Claude Gillet devient maire de Mantes. La droite est battue, malgré son remaniement avec la liste des prisonniers de guerre. Adolphe Jaouen n'y est pas présent.

### **L'après-guerre**

Simone Jaouen s'affaire toujours dans des ménages au noir. Son mari a recouvré son poste de chaudronnier au sein de la Cellophane. Le couple cultive un lopin de terre en bordure de Seine. Jean-Claude, leur quatrième enfant, vient au monde le 18 septembre 1946.

Ils emménagent 8, rue Champeau, à Mantes en 1948. Ils achètent à leur oncle son pavillon de banlieue construit en 1911 pour des familles de cheminots. Théophile Lebreton, cheminot retraité, et son épouse sont retournés à Morlaix.

Mais c'est là une toute autre histoire.

*Sources : Témoignage et documents de mon beau-père Adolphe Jaouen, entrecroisés avec mes recherches personnelles sur ses lieux de détention en France et en Allemagne. Ci-dessous : carte d'adhésion Union nationale des évadés de guerre ; extraits de son passeport de prisonnier en congé de captivité devenu travailleur étranger dans l'Allemagne nazie.*

**UNION NATIONALE  
DES ÉVADÉS DE GUERRE**  
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE  
3, RUE DE ROME - PARIS-8<sup>e</sup> - Téléph. : LABorde 32-34



## CARTE D'ADHÉRENT

Section Départementale de Seine et Oise

N° 1315 3

NOM JAOUEN, Adolphe

N° Matricule Stalag ou Oflag 106

Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse 8, rue Champeau,  
Mantes - Gassicourt

A Paris le 14 janvier 1947

Le Président \_\_\_\_\_ Le Titulaire, A. Jaouen Le Trésorier, P. D. M.



**PERSONENBESCHREIBUNG**

Staatsangehörigkeit: Frankreich

Beruf: Adolphe Arbeiter deind. französis. Krieger

Geburtsort: Stoujean

Geburtsstag: 24. August 1913

Wohnsitz oder Aufenthaltsort: Leipzig


Gestalt: stark

Gesicht: rot

Farbe der Augen: grün

Farbe des Haars: schwarz

Besondere Kennzeichen: keine



Unterschrift des Inhabers

A. Jaouen

GELTUNGSBEREICH / GELTUNGSDAUER

Der Paß gilt für das Großdeutsche Reich

Der Paß wird ungültig mit Ablauf des 8. November 1945 falls er nicht verlängert wird.

Es wird hiermit bescheinigt, daß der Inhaber die durch das Lichtbild dargestellte Person ist und die darunter befindliche Unterschrift eigenhändig vollzogen hat.



Leipzig, den 8. 11. 1945

**Der Postleitspräsident zu Leipzig**

Unterschrift  
Müller

V E R L Ä N G E R U N G E N

1. Verlängert bis ..... einschließlich

..... den  
Behörde  
Unterschrift

2. Verlängert bis ..... einschließlich

..... den  
Behörde  
Unterschrift

3. Verlängert bis ..... einschließlich

..... den  
Behörde  
Unterschrift